



Entretien avec Hubert GERBEAU (*)

Réalisé par Georges AH-TIANE pour « Kari Kréol » et Réunionnais du Monde www.reunionnaisdumonde.com

Hubert GERBEAU (Voir page 4) est reconnu pour ses travaux de recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien, sa « présence » dans des conférences concernant entre autres, l'esclavage, la traite négrière, la colonisation française... Il est aussi écrivain et a publié de nombreux ouvrages et romans. Kari Kréol publie ici l'intégralité de l'interview que Hubert GERBEAU a bien voulu lui accorder. Nous tenons dans ce numéro spécial à lui témoigner notre gratitude pour le charisme avec lequel il aborde des sujets réputés difficiles et l'effort constant qu'il déploie en faveur de la relecture de l'histoire.

G. A. : *Hubert GERBEAU, vous êtes souvent en première ligne sur les questions relatives à l'Esclavage colonial et les lieux de débats se multiplient. D'une manière générale, ressentez-vous une réappropriation de l'histoire par les descendants d'esclaves eux-mêmes ou assisterait-on plutôt seulement à une réhabilitation historique nécessaire et légitime ?*

H. GERBEAU : Je crois que les deux coexistent : *réappropriation* et *réhabilitation*. Et cela est souhaitable. Pendant longtemps, il y a eu deux histoires parallèles : l'une, dévalorisée par l'Occident, était celle des vaincus, des méprisés, elle était souvent orale. L'autre, aux mains des vainqueurs, des privilégiés, passait pour la seule valable. Et ceci ne date pas d'hier. En Occident, nous connaissons les guerres médiques par les Grecs, les guerres puniques par les Romains, alors que les vaincus, c'est-à-dire les Perses pour les premières, les Carthaginois pour les secondes, ont un point de vue différent de celui des auteurs latins. Mais si nous ne connaissons ces guerres que par des auteurs perses ou carthaginois serions-nous forcément mieux informés ? Le travail de l'historien ne doit-il pas être d'essayer de combiner les deux sources pour arriver à une reconstitution du passé moins polémique ?

Les Marseillais ne sont pas forcément les mieux placés pour faire seuls l'histoire de Marseille, les anciens déportés celle de la déportation, les anciens nazis celle du nazisme mais leur collaboration est indispensable. Ils portent leur histoire dans leurs tripes, ils la connaissent de l'intérieur. Il est donc légitime qu'ils l'écrivent ou, s'ils ne le souhaitent pas ou n'ont pas appris les techniques d'élaboration de l'histoire, que leur point de vue, leurs récits soient pris en compte par les historiens de métier. Réciproquement, il est important que certains de ces derniers soient, par leur localisation géographique et leur histoire familiale, extérieurs au sujet. Ils peuvent ainsi l'aborder sans passion, en techniciens dont ni les tripes ni la mémoire ne sont marquées au fer rouge.

Dans le cas de l'histoire de l'esclavage colonial il faut donc essayer de combiner les deux : étude de l'écrit puisqu'on dispose d'une masse de documents manuscrits et imprimés, mais aussi étude de l'oral. C'est ce que j'ai essayé de faire dans les trois lieux où j'ai successivement travaillé : la vallée du Niger au sud de Tombouctou, la Martinique, la Réunion. C'est dans cette île que j'ai vécu le plus longtemps (1968 à 1980 puis plusieurs séjours). En équipe avec des étudiants de l'Université, nous avons recueilli et analysé les récits dont les personnes âgées, les granmoun, étaient dépositaires (ces enregistrements, et les quelques transcriptions qui en ont été faites, sont restés dans le patrimoine réunionnais : ils ont été déposés aux Archives Départementales, à Sainte-Clotilde). Travail passionnant – et méthodologiquement indispensable – qui a donné naissance à des vocations d'historiens, dont certains enseignent aujourd'hui dans des établissements de l'île, y compris à l'Université, comme Prosper Eve ou Sudel Fuma. Ces derniers ne cachent pas qu'ils sont descendants d'esclaves, ils utilisent l'oralité mais aussi l'écrit. Ils connaissent les pièges de ces deux types de sources. Ils illustrent parfaitement ce que je disais en essayant de répondre à votre question, et en parlant d'emblée de



Photo ARCC

Entretien avec Hubert GERBEAU



Photo ARCC

coexistence. Je reprends vos formules : dans le cas de l'esclavage de l'époque coloniale, il y a une « réhabilitation historique nécessaire et légitime », à laquelle tout historien honnête, quelle que soit son origine, devrait contribuer mais aussi, pour certains historiens, dont **Prosper Eve** et **Sudel Fuma**, « réappropriation de l'histoire par les descendants d'esclaves eux-mêmes ». Que les nombreux « descendants » qui ne sont pas historiens se réapproprient l'histoire grâce à ces travaux n'est que justice.

G. A. : *l'Acculturation française en son temps a fait quelques dégâts, à la Réunion notamment (dénî culturel, sentiment d'infériorité, peur du gendarme). De plus il est pratiquement impossible pour bon nombre de personnes de reconstituer leurs « lignées ». La réhabilitation de l'Histoire et son appropriation pourront-elles un jour réparer ces erreurs et injustices ?*

H. GERBEAU : La réhabilitation de l'Histoire et son appropriation ne pourront peut-être pas « réparer ces erreurs et injustices » mais elles pourront sûrement contribuer à leur réparation, en aidant les uns à retrouver ou à renforcer leur dignité et les autres à découvrir ou à mieux comprendre les dégâts qu'un pouvoir mal contrôlé et le culte des inégalités peuvent provoquer.

Les dégâts dont vous parlez sont réels mais ils ont existé, ou existent, ailleurs. Les Corses, les Bretons, les Basques et quelques autres vous en parleront. Tenez, prenons mon cas : je suis né à Marseille, certains de mes cousins sont parisiens, quand j'étais gosse ils se moquaient de mon accent. Plus tard, j'ai été professeur stagiaire à Paris, mon accent soulevait toujours quelque hilarité, surtout quand j'employais des termes inusités dans la capitale (un exemple : tremper sa pièce dans la pile pour nettoyer les malons !). Plus graves, des épisodes qui ont laissé des traces dans l'histoire : le Nord triomphant du Sud (Croisade des Albigeois, succès culturels, économiques...) le centralisme parisien (les rois, les Jacobins, Napoléon...). Mais il est vrai que l'esclavage, le système colonial et les préjugés de couleur ont provoqué, outremer, encore plus de « dégâts ».

La reconstitution des « lignées » est parfois réalisable. **Sudel Fuma** est, je crois, le premier à l'avoir effectuée pour sa propre famille, sans crainte de montrer que parmi ses ancêtres se trouvaient des esclaves du XVIIIe siècle. Ceci, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise dont, avec **Jean-Louis Miège**, j'avais suivi la réalisation (mémoire publié sous le titre *Esclaves et citoyens, le destin de 62 000 Réunionnais. Histoire de l'insertion des affranchis de 1848 dans la société réunionnaise*, Saint-Denis, Fondation pour la recherche et le développement dans l'Océan Indien, 1979, 174 p.).

S. Fuma et d'autres chercheurs ont ensuite effectué ce travail pour diverses familles. Mais il est certain que les documents concernant les ancêtres esclaves sont difficiles à retrouver et à exploiter. Dans certains cas, malheureusement, le silence l'emporte et risque d'être définitif. L'ombre est devenue trop dense (Puis-je, à ce sujet, citer deux de mes travaux dans lesquels j'essaie de réfléchir à ces notions d'ombre et de silence, et de voir comment la société et l'historien peuvent progresser malgré leur prégnance – et parfois en s'appuyant sur elle : *Les esclaves noirs. Pour une histoire du silence*, Saint-André, Océan Editions et Département de La Réunion, avec la participation de la Région Guyane, 2e édition revue et corrigée, 1998, 196 p. - 1ère édition, Paris, Edit. A. Balland, 1970. "L'esclavage et son ombre. L'île Bourbon aux XIXe et XXe siècles", thèse de doctorat d'Etat, 5 tomes, VI-1523 pages ; en cours de publication à Paris, éditions Les Indes savantes.

G. A. : *on constate un intérêt assez récent des classes politiques françaises (non sans prudence) en faveur du devoir de mémoire de l'Esclavage. Pourtant, dans le contexte mondial, rien ne prouve que le « temps des colonies » soit définitivement banni. N'y a-t-il pas dissonance ?*

H. GERBEAU : Il est diverses façons de coloniser, certaines au son du clairon, d'autres plus sournoises, des dominations surtout économiques et financières en laissant aux intéressés leur indépendance – ou l'illusion de leur indépendance. Dans le carcan de la mondialisation, qu'on ne peut briser et dont certains aspects sont sans doute positifs, la plupart des indépendances, même celles d'Etats puissants, sont d'ailleurs devenues relatives. Mais il est vrai que le carcan, pèse plus lourd et souvent de façon scandaleuse, intolérable, sur les Etats les plus faibles, les plus pauvres, dont beaucoup sont d'anciennes colonies, par exemple en Afrique Noire. La notion de néo-colonialisme est bien connue.

Le « devoir de mémoire de l'Esclavage » dont beaucoup de politiques – et de simples citoyens américains et européens – reconnaissent désormais le bien-fondé, ne change malheureusement rien à la domination mondiale

de l'argent et de la quête du profit. Les plus puissants des « colonisateurs » ne sont-ils pas actuellement ceux qui ont la main sur les trusts, les banques, les champs pétroliers, le nucléaire ? Ils peuvent même se donner bonne conscience en dénonçant l'esclavage de l'époque coloniale, tout en pratiquant eux-mêmes de nouvelles formes d'esclavage ou au moins d'oppression.

G. A. vous connaissez bien les populations du Sud-ouest de l'Océan Indien (entre autres) et l'histoire de leurs migrations (votre action au sein du CERSOI). Qu'est ce qui relève à votre avis de l'histoire commune, existe-il des différences fondamentales entre ces peuples ?

H. GERBEAU : Plus que par les différences je suis frappé par les ressemblances qui tiennent, comme vous le suggérez, à des migrations et à une histoire en partie communes, marquées par l'esclavage, la colonisation et plusieurs autres facteurs. Ces derniers apparaissent d'autant mieux qu'on met en parallèle l'Océan Indien et l'Atlantique. Celui-ci est, pendant des millénaires, une barrière alors que son voisin est marqué par de multiples contacts de populations qui véhiculent des produits, des techniques, des idées, des croyances. Donc, vieil océan humanisé que l'Indien, où les facteurs d'unité agissent tant à travers les migrations austronésiennes (dites aussi malayo-polynésiennes), que par les influences indiennes ou l'Islam et, plus tard, par l'expansion du christianisme et la domination des Européens. Paradoxalement, ces derniers trouvent dans l'Atlantique, "espace-barrière", des îles déjà peuplées comme les Antilles. Mais, dans "l'espace millénaire" qu'est l'Océan Indien, ils abordent dans des terres vides d'hommes, comme les Seychelles et les Mascareignes, tout en rencontrant en d'autres lieux comme l'Inde, Madagascar ou l'Afrique Orientale des sociétés depuis longtemps organisées.



Cette simple énumération suggère un premier élément de réponse à votre question sur les différences fondamentales qui pourraient exister entre ces peuples. L'immensité d'une île, celle d'un continent offrent aux hommes qui y vivent des milieux naturels fort différents de ceux qu'ils trouvent dans les archipels déjà cités ou dans d'autres comme les Comores. Comores qui nous introduisent, bien sûr, à une autre différence : l'Islam domine ici, le christianisme ou d'autres religions dominant là. Les distinctions tiennent aussi aux activités économiques, aux modes et aux niveaux de vie, aux régimes politiques.

Pour nous en tenir au plan politique, et pour prendre le seul exemple de l'île Maurice et de La Réunion, on peut rappeler que cette dernière est devenue département français d'outre-mer par la loi du 19 mars 1946. Loi qui répondait au souhait de l'immense majorité des Réunionnais, parti communiste en tête (encore que celui-ci, devenu "Parti communiste réunionnais" mette en 1959 à son programme la revendication de l'autonomie). Loi de 1946 qui s'applique, en tout cas, aux quatre "vieilles colonies" et qui est votée à l'unanimité à Paris.

Mais, à la même époque, les mouvements indépendantistes gagnent du terrain. En 1960, Madagascar et de nombreux pays de l'Afrique noire francophone deviennent indépendants. En 1967, lors d'élections générales, le Parti de l'Indépendance obtient la majorité à Maurice. L'île devient en 1968, "Etat souverain et démocratique". L'évolution se poursuit avec, en 1992, la proclamation de la république par Maurice, qui reste toutefois membre du Commonwealth.

La Réunion semble connaître une évolution inverse : en 1981, le Parti communiste réunionnais abandonne la revendication d'autonomie. En 1982, La Réunion, tout en restant département, devient une région, dont l'assise territoriale est la même que celle du département. Le Conseil régional compte 45 membres. Ceux-ci sont élus, en 1983, au suffrage universel pour 5 ans. Le cordon ombilical se renforce : en 1994, premiers vols Réunion-Paris sans escale, en 1996, le SMIC est augmenté pour atteindre le même niveau qu'en métropole...

Enfin, pour en revenir à un sujet qui nous préoccupe, on peut rappeler l'existence de la loi du 21 mai 2001, par laquelle la France reconnaît la traite négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité. Sans oublier qu'une guerre civile peut faire naître de nouvelles formes d'esclavage, comme au Soudan. Et aussi qu'en 2007 on constate dans bien des parties du monde, la survivance de la traite, de l'esclavage ou de leurs substituts sous des formes tolérées ou clandestines.

G.A : Hubert GERBEAU, Écrivain depuis toujours et attaché au roman, on sent sous votre plume, une certaine compassion vis-à-vis du «Tiers-monde Noir» et pratiquement une mise en lumière des dérives issues de la culture occidentale et coloniale. Ce choc de « cultures » serait-il révélateur de certaines valeurs oubliées justement en Occident ?

H. GERBEAU : C'est vrai, je suis passionné par l'écriture depuis mon enfance, je ne sais pas pourquoi, peut-être l'atavisme (**Lucien David**, mon grand-père maternel, avait quitté l'école à 12 ans. Autodidacte, il s'était cultivé en lisant des dictionnaires. Il avait survécu par miracle à la Guerre de 14-18. Il en était revenu pacifiste, un peu anarchiste et fou d'écriture mais n'avait jamais rien publié).

Vous parlez d'une « certaine compassion » ? Le mot me gêne un peu car il situe l'autre en position d'inférieur. Je me méfie des termes savants mais je parlerais plutôt d'empathie, dont on nous dit que c'est « la faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui, de ressentir ce qu'il ressent ». Toute souffrance me rend malade, celle des animaux, celle des hommes et surtout celle des enfants. Je l'éprouve comme une injustice insupportable. Allons-y dans les confidences : j'ai été un enfant timide, maladif (surtout dans la tête, dans l'imaginaire), pas du tout sportif, souvent tenu à l'écart ou ridiculisé par les autres enfants. Ceci explique peut-être que je me mette spontanément à la place de tout être vivant qui souffre.

Autre chose : l'année de mes vingt ans, une proposition de travail en Afrique Noire me fait découvrir un continent d'une richesse humaine et culturelle inouïes. Je tombe amoureux de l'Afrique mais aussi d'une jeune fille peule (mon roman **Swèdjana**, publié sous le nom de **David**, en porte la trace). A mon retour en France, puis lors de séjours d'enseignement et de recherche aux Antilles, je me plonge dans des textes qui évoquent la traite et l'esclavage de l'époque coloniale. Alors que je gardais affection et respect pour des Africains avec lesquels j'avais vécu, je constate que pendant des siècles les notions de sauvagerie, de stupidité, d'animalité ont été associées à la couleur noire, moyen de justifier le mépris que l'on éprouvait pour des êtres auxquels on appliquait des traitements inhumains.

Oui, pour répondre au dernier point de votre question, je pense qu'on trouve en Afrique, et dans d'autres parties du monde, des *valeurs oubliées* ou négligées en Occident.

G.A. : dans votre dernier roman « *LIA, d'un paradis, l'autre* » éd. *Les Indes Savantes, l'Écrivain-voyageur bascule des bas-fonds aux classes dirigeantes de l'Île Maurice en passant par un représentant de Dieu, presque naturellement. Au fond, dans ces mondes parallèles qui coexistent, la vulgarité et la misère de l'un ne seraient pas pire que la suffisance et l'orgueil de l'autre ?*

H. GERBEAU : Vous me demandez s'ils « ne seraient pas pires » (?) Je ne sais que répondre mais peut-être n'ai-je pas bien compris la question. Pierre, l'écrivain, un des principaux personnages du roman, est obligé, par contrat, de se renseigner sur tous les aspects de l'île sur laquelle on lui a commandé un livre. Il rencontre donc des gens très différents et essaie de les comprendre, sans porter de jugement sur eux. Ses problèmes avec l'éditeur viennent en partie de là car ce dernier attendait de lui l'apologie d'un paradis touristique, qui incluait une présentation flatteuse de son niveau de vie et de ses élites.

Pierre est séduit par la beauté de l'île mais n'en fait pas un paradis. Il est choqué par les préjugés et l'égoïsme de certains privilégiés, même s'il respecte globalement les élites et salue quelques aspects de leur action. Ainsi il exprime son respect pour de vieux Franco-Mauriciens épris d'histoire et de culture, pour un politicien de gauche lui aussi Franco-Mauricien, pour deux médecins, l'un Indo-Mauricien musulman, l'autre Sino-mauricien, pour le jeune évêque créole, pour un vieux sage indo-mauricien. Mais il respecte tout autant les miséreux, et notamment ceux que le hasard lui a fait rencontrer, une jeune prostituée, un Ethiopien famélique, une fillette abandonnée et quelques autres. Il éprouve pour eux une immense « tendresse de pitié », cette « tendresse de pitié » dont parlait Albert Cohen. On peut imaginer que par le livre qu'il écrit et même par sa vie, il va essayer de faire le lien entre « ces mondes parallèles » et finalement, peut-être, comme certains de ses interlocuteurs, faire le choix d'un paradis autre.

(*) Depuis l'année de ses vingt ans, où il est chercheur dans la Mission d'Etude et d'Aménagement du Niger, **Hubert GERBEAU** a consacré tous ses travaux à l'esclavage et à ses suites, ainsi qu'aux relations interethniques et interculturelles. Il est l'auteur de nombreux articles et de divers ouvrages (dont *Martin Luther King*, traduit en plusieurs langues, et *Les esclaves noirs. Pour une histoire du silence*). Agrégé d'histoire, il a enseigné notamment à la Martinique et à La Réunion. Dans cette île, il a été vice-président de l'Université et a introduit dans les programmes l'étude de l'histoire locale. Nommé à l'Institut d'Etudes Politiques et à l'Université d'Aix-Marseille III, il y a dirigé de 1985 à 2002 le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien (CERSOI). Sa thèse de doctorat d'Etat, intitulée "L'esclavage et son ombre. L'île Bourbon aux XIXe et XXe siècles", a obtenu le prix 2005 qui lui a été décerné à l'unanimité par le Comité pour la Mémoire de l'Esclavage présidé par **Maryse Condé**.

H. Gerbeau est également poète et romancier. On lui doit, sous le pseudonyme d'Hubert G. DAVID : *Swèdjana* (le fou d'Afrique), roman, Paris, Flammarion, 1980, 157 p. Et, sous le nom d'Hubert GERBEAU : *Nostalgies de couleurs*, suite de textes sur des dessins de Raphaël Ségura, préface de Gilbert Aubry, 1 vol., Saint-André, île de La Réunion, Océan Editions, 1990, 108 p. "Visions et visages", suite de textes accompagnant l'exposition de 40 tableaux de Jean-Jacques Martin organisée dans les locaux du Port Autonome de Marseille (2001). "Le Voyageur", conte, *La Corne de Brume*, n° 2, Paris, décembre 2003. *Noc*, roman, Paris, Editions Le Bretteur, 2004, 228 p. *LIA. D'un paradis l'autre*, roman, Paris, Les Indes savantes, coll. du cannibale, 2006, 352 p. (une jeune prostituée, un évêque, un écrivain, un immigrant clandestin et quelques autres, au XXe siècle, dans une île Maurice revisitée). En cours de publication chez le même éditeur, *La Négresse de paradis*, roman (une histoire d'amour, de cruauté et d'esclavage à l'île Bourbon au XVIIIe siècle).

(*) pour recevoir « Kari Kréol » bulletin gratuitement par mail il suffit de vous inscrire auprès de : georges.ahiane@orange-ftgroup.com il peut vous être envoyé par courrier (contre frais de timbre) en faisant la demande à Ker Volkan, 3A rue Emile Baudot – 13012 Marseille